

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

217^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Les dix ans de l'ONU

L'O.N.U. célèbre son dixième anniversaire. Une session spéciale de son assemblée générale se tient à San Francisco pour commémorer la signature solennelle de la Charte qui eut lieu le 26 juin 1945, alors que le deuxième conflit mondial n'était pas terminé, puisque la guerre contre le Japon continuait jusqu'en septembre et qu'il ne put y être mis fin que par l'emploi de la bombe atomique. Sur l'utilisation de cet horrible engin, la jeune institution ne fut d'ailleurs pas consultée. Dès l'origine des Nations Unies, il y eut ainsi un décalage entre les engagements moraux que les Etats membres prenaient à l'égard de cet organisme et leur comportement réel qui n'était dicté que par le souci de leurs intérêts nationaux ou de leurs intérêts de groupe.

ministres des affaires étrangères des Etats-Unis, d'Union soviétique, de Grande-Bretagne et de France ont décidé d'y participer personnellement. Et comme l'on se trouve à un mois à peine de la conférence de Genève, l'intérêt s'est aussitôt porté sur la rencontre des dits ministres dans le cadre de l'O.N.U.

De fait, leur rencontre leur a permis d'entamer des pourparlers relatifs à la préparation de la conférence du 18 juillet. Ira-t-on à San Francisco jusqu'à fixer l'ordre du jour précis des conversations auxquelles participent les chefs de gouvernement? Nous ne le pensons pas. Ce qui est important, par contre, et ce à quoi on semble soucieux de travailler de part et d'autre, c'est de créer le climat de bonne volonté réciproque grâce auquel, à Genève, il sera peut-être possible de promouvoir la politique de détente tant souhaitée par les peuples. A cet égard, on a relevé le ton conciliant et compréhensif du président Eisenhower dans son discours inaugural devant l'Assemblée extraordinaire. «La paix n'est pas seulement le silence des canons», a-t-il déclaré et cette simple phrase permet de penser que les Etats-Unis feront tout leur possible, lors de la rencontre des quatre grands, pour en finir avec la politique de «paix froide» qui, trop souvent, dégénère en «guerre froide».

Mais encore faut-il pour cela qu'une condition essentielle préalable soit remplie par l'U.R.S.S. Des «concessions» soviétiques, à l'égard de pays qui, comme l'Allemagne, la Yougoslavie et l'Autriche, n'ont jamais appartenu à sa sphère d'influence ne sont pas suffisantes. Pour que Genève ne soit pas un nouveau Yalta, pour que la paix qu'on songe à instaurer ne soit pas une duperie, pour qu'elle ne soit pas la consécration de l'oppression sur de trop nombreux pays, il faut que l'U.R.S.S. accepte loyalement de desserrer son étreinte derrière le Rideau de fer. Une telle attitude de sa part est la seule compatible avec l'idéal des Nations Unies dont elle n'a cessé — en paroles jusqu'ici — de se réclamer.

René BRAICHET.

LIRE AUJOURD'HUI

PAGE 4

REFLETS DE LA VIE DU PAYS

PAGE 6

- Les Soviétiques cherchent à désorganiser l'embargo occidental sur les produits stratégiques
- Coups de ciseaux

Le soleil a disparu dimanche en Orient

Mais tandis qu'à Manille s'allumaient les étoiles, sous les nuages de Ceylan les savants allemands pleuraient de dépit

PARIS, 20. — Une éclipse de soleil intéressant la plupart des pays de l'Extrême-Orient a été observée dimanche par des dizaines de savants de toutes nationalités, qui s'étaient rendus dans ces pays pour suivre le phénomène.

L'éclipse a été totale sur un parcours jalonné notamment par l'île de Ceylan, le centre Viet-nam et Manille. L'ombre lunaire a parcouru 11,000 km. à la vitesse de 36 km. à la minute, depuis l'Océan Indien jusqu'aux îles Samoa, Manille et une bande de 300 km. de large au milieu de l'archipel philippin ont été plongés dans une obscurité presque complète durant 7 minutes et 34 secondes, pendant la phase culminante de cette éclipse, qui fut la plus longue depuis plus d'un millénaire.

Une fraîcheur bienfaisante

A Manille, les étoiles se mirent à scintiller et les enseignes lumineuses éclairèrent la ville, tandis qu'une brise bienfaisante soufflait sur la cité accablée par la chaleur.

L'éclipse solaire a été totale à Bangkok, où elle s'est produite à 10 h. 19 (heure locale).

(Lire la suite en 9^{me} page)

Invité par M. Nehru le maréchal Boulganine va se rendre en Inde

La date de la visite n'est pas encore fixée

● Devant 80,000 Moscovites

le Premier indien félicite les Soviétiques de contribuer à la détente

et demande l'admission de la Chine à l'ONU

MOSCOU, 21 (Reuter). — Le premier ministre indien, M. Nehru, a annoncé hier que le président du conseil soviétique, le maréchal Boulganine, a accepté de se rendre en visite en Inde.

Le Premier indien a déclaré que la date de cette visite n'était pas encore fixée. Mais, en général, on se rend aux Indes en hiver, le temps étant alors le plus favorable.

M. Nehru s'est refusé à donner des précisions sur ses entretiens avec les chefs soviétiques. Il a cependant déclaré que les problèmes de la paix, du désarmement et de la situation en Indochine avaient été abordés.

«Les dernières propositions de l'U.R.S.S. permettront de faire progresser le désarmement»

MOSCOU, 21 (A.F.P.-Reuter). — M. Nehru, Premier indien, revenant par le train de Leningrad, est arrivé hier matin à Moscou, où il a été accueilli à la gare par une foule nombreuse.

Une heure plus tard, le premier ministre de l'Inde reprenait ses pourparlers avec les dirigeants soviétiques et rencontrait M. Sabourov, un des premiers vice-présidents, avec qui il examinait divers problèmes économiques.

Puis, hier soir, M. Nehru a prononcé un discours au stade Dynamo, devant plus de 80,000 personnes. Le texte avait été distribué à la presse en traduction russe.

M. Nehru a déclaré notamment que les problèmes d'Extrême-Orient ne sauraient être résolus sans la coopération de la République populaire de Chine. Il a exprimé l'espoir que la Chine prendra bientôt sa place légitime aux Nations Unies, et que les tentatives de résoudre les problèmes d'Extrême-Orient connaîtront un succès sans cesse croissant.

M. Nehru a adressé des félicitations au gouvernement soviétique pour les mesures que celui-ci a entreprises ces temps derniers et qui ont permis de diminuer la tension internationale. Il estime que les dernières propositions de l'U.R.S.S. sur le désarmement permettront de progresser.

(Lire la suite en 9^{me} page)

SANS IMPORTANCE

Les beaux dimanches

Tout au fond de l'autocar, une grosse dame contemple tristement le paysage, appuyée sur le corbin de son parapluie. C'est sa fille qui l'a engagée à participer au voyage-surprise. Elle lui a dit : «Tu verras comme ces randonnées sont intéressantes. On y voit du pays, on y fait de gentilles connaissances. Pour vingt francs, tu pourrais bien t'accorder ce petit plaisir!» Elle a tellement insisté que la grosse dame a dit oui et payé les deux places, sans grand enthousiasme.

Ces trois derniers matins, elle scrutait le ciel et les oscillations du baromètre. Quel temps ferait-il dimanche? Quels vêtements porterait-elle? Longerait-on les lacs ou gravirait-on des montagnes? Autant de questions qui la remplissaient d'appréhension. Car la grosse dame n'a pas l'habitude de prendre seule des décisions rapides. Jusqu'à la mort de son cher mari elle se reposait d'avance à ses caprices. Maintenant elle obéit à sa fille...

L'autocar roule en spirale à l'assaut d'un col alpestre. Sa fille bavarde avec les voisins, commente le paysage, sifflote et apostrophe le chauffeur. La grosse dame est inquiète. Elle a un peu mal au cœur. Qu'arriverait-il si elle se sentait tout à fait mal dans un virage dangereux? Elle songe déjà avec terreur à la descente inévitable. Si seulement elle n'était pas partie...

Les passagers sont gais et volubiles. Ils ont l'habitude des transports en commun. Pendant la belle saison, ils traversent la Suisse en tous sens. Lugano et les chutes du Rhin ont été honorés de leur visite. Ils ont foulé la prairie du Grütli, cueilli les narcisses, contempné le lion de Lucerne, nourri les ours et bien d'autres choses encore.

La grosse dame est mal à l'aise. Elle n'aime pas la promiscuité, le coude à coude, les calembours. Cette prison roulante, cette troupe la gêne. Ah qu'elle se réjouit de retrouver son verger, sa ferme, son lit. Sa fille lui touche le bras : «Ça va, maman? N'est-ce pas que c'est chic!» Pour ne pas lui faire de peine, la brave dame approuve. Mais son cœur, qui chavire, n'y est pas.

Pourtant, dans quinze jours, elle racontera son voyage aux dames de la couture avec fierté et éloquence : «Vous savez, je suis allée au Susten, c'était magnifique». Tant les souvenirs de voyage, comme ceux de l'école ou du service militaire, se défont vite de leurs côtés déplorables. Restent d'agréables reminiscences qui invitent à recommencer... les beaux dimanches en autocar!

MARINETTE.

Grand gala fiscal sous la coupole

L'approche des élections fait du contribuable l'enfant gâté des députés

La motion bourgeoise demandant de «sensibles réductions des impôts fédéraux» acceptée par 88 voix contre 38

Notre correspondant de Berne nous écrit :

La séance de mardi matin, au Conseil national, n'a véritablement commencé qu'à 9 heures. Auparavant, l'Assemblée avait enfin approuvé, sans la modifier, malgré quelques tentatives facilement repoussées, la loi sur les mesures financières et juridiques en faveur de l'industrie hôtelière et, sans la moindre discussion, elle a ratifié l'accord passé avec la Suède concernant les assurances sociales.

Dès lors, ce fut à la tribune le défilé des chefs de groupe qui, l'un après l'autre, apportent au contribuable, qui est aussi électeur, le joyeux message que ses mandataires s'occupent très sérieusement de réduire ses charges fiscales.

M. Perréard développe sa motion

Le branle avait été donné en mars dernier déjà par un «postulat» de M. Perréard, radical genevois. Puis, les radicaux de Lucerne lancèrent une initiative appuyée bientôt par d'autres sections cantonales. Les autres partis ne pouvaient rester inactifs. Ils rivalisèrent donc de zèle et c'est pourquoi, en cette belle matinée de juin, huit «motionnaires» viennent manifester leur souci de rogner les griffes du fisc fédéral. Ils sont précédés par M. Perréard qui développe son «postulat». Chiffres à l'appui, le député genevois démontre que, malgré les dépenses supplémentaires du programme d'armement, la Confédération aurait pu, l'an dernier, renoncer à l'impôt fédéral direct.

Elle est donc en mesure d'accorder certains allègements et en particulier de supprimer l'impôt direct sur la fortune qui, s'ajoutant aux impôts communaux et cantonaux, fait peser une charge intolérable d'abord sur les épargnants et les petits rentiers. Même si, ces prochaines années, les recettes fiscales diminuent d'une centaine de millions, la Confédération pourra facilement faire face à ses tâches sociales, actuelles ou nouvelles.

Motion bourgeoise

On aborde ensuite la série des motions : conservateurs, radicaux, agrariens, libéraux ont présenté un texte commun, dont voici la teneur :

«Étant donné le résultat favorable — inattendu — des comptes de la Confédération, le Conseil fédéral est invité à présenter aux conseils législatifs un rapport et des propositions tendant à de sensibles réductions des impôts fédéraux. Ces propositions devront être faites au plus tard lors de la présentation du budget pour 1956, les réductions entrant en vigueur le 1^{er} janvier 1956. Ces réductions, fondées sur l'article 5 de l'arrêté sur le régime financier de 1955 à 1958, s'étendront en particulier à l'impôt de défense nationale dû pour les années 1955 et 1956 et à l'impôt sur le chiffre d'affaires dû à partir du 1^{er} janvier 1956.

MM. Gemperli, de Saint-Gall, pour les conservateurs, Guinand, de Genève, pour les radicaux, Jaquet, de Bâle-ville, pour les libéraux et Renold, d'Argovie, pour les agrariens, défendent cette motion commune. On retirera de leurs exposés qu'ils se bornent à poser le principe

d'une réduction, sans fixer des instructions plus détaillées à l'intention du Conseil fédéral. Comme l'a déclaré M. Guinand, c'est le gouvernement qui peut le mieux apprécier quels sont les dégrèvements possibles. Bien entendu toutefois l'Assemblée se réserve le droit de corriger les propositions du Conseil fédéral.

G. P.

(Lire la suite en 10^{me} page)

LES FÊTES DU BICENTENAIRE DE L'ABBAYE DES VERRIÈRES ONT REMPORTÉ UN VIF SUCCÈS

De notre correspondant : On a dit ici, en quelques mots, la réussite des fêtes du bicentenaire de l'Abbaye des Verrières. En voici les diverses étapes.

La journée du 18 juin...

Dès le samedi matin, les tireurs se succèdent au stand, tandis que le village metait la dernière main à sa parure de fête.

Aussi est-ce entre des maisons décorées avec goût et pavées avec profusion que, le soir à 21 h., le cortège aux flambeaux donna le signal des réjouissances. Les compagnons de l'Abbaye, torche au poing, l'allure martiale, précédaient la fanfare. Comme notre éclairage électrique paraissait artificiel à côté de la flamme vivante des flambeaux! Brève revanche du passé sur le présent.

La grande salle des spectacles fut bientôt envahie et la soirée villageoise se déroula dans une atmosphère de gaieté. L'«ECHO de la frontière», la section de gymnastique, le club des accordéonistes et le chœur d'hommes «L'Espérance» y apportèrent leur collaboration appréciée. Le pasteur E. DuBois y retraça, en un discours vigoureusement applaudi, l'histoire de l'Abbaye bicentenaire.

Ce qui frappait dans le vaste auditoire, c'était le grand nombre d'anciens habitants des Verrières accourus dès le samedi soir pour participer à la fête de leur village, heureux de retrouver leurs amis d'enfance et de jeunesse. Et ce ne fut pas le moindre charme de ces journées que ces rencontres fraternelles.

(Lire la suite en 5^{me} page)

Révélation d'un des chefs du «Front algérien de libération nationale»

Les agitateurs du Caire ont établi en Suisse leur Q. G. européen

ALGER, 20. — Récemment arrêté dans la métropole et trouvé porteur de documents importants, Mohamed Terbouche, un des chefs du «Front algérien de libération nationale», vient d'être déféré au parquet d'Alger et placé sous mandat de dépôt.

Après la scission du M.T.L.D., Terbouche, antimessaliste, était devenu responsable du comité révolutionnaire d'unité et d'action (C.R.U.A.) pour la région de l'Est.

Après les événements du 1^{er} novembre 1954, Massas, homme de confiance pour la France des dirigeants du Caire: Benbella, Boudiaf et Ait Hamed, fait appel à lui pour assurer ses liaisons

avec la Suisse, quartier général en Europe des agitateurs du Caire — révèle Tarbouche. Dès le mois de décembre, celui-ci effectue un séjour prolongé en Suisse, où il a de longs entretiens avec Boudiaf qui lui donne toutes directives pour alimenter l'agitation.

En janvier, Terbouche retourna en Suisse, où Boudiaf lui dit les difficultés qu'il éprouve pour se procurer des armes et des munitions. Il lui fait part de ses contacts avec des trafiquants allemands dont l'un lui propose à un prix exorbitant des mitraillettes.

(Lire la suite en 9^{me} page)

BUENOS-AIRES GARDE SON SECRET

On parle d'un remaniement du gouvernement Peron mais on ignore toujours si le dictateur est dans les mains du général Lucero

BUENOS-AIRES, 21 (A.F.P.). — La situation politique reste fluide en Argentine, où l'armée détient pratiquement tous les leviers de commande. C'est là, sans doute, la conséquence la plus inattendue de la rébellion d'une fraction de la marine de guerre contre le gouvernement du général Peron.

La C.G.T. reste passive

En effet, malgré son échec, cette rébellion, dont il semble évident qu'elle avait à instaurer un régime militaire, n'a pas moins déterminé une situa-

tion nouvelle. La Confédération générale du travail qui, au lendemain de la sédition militaire de 1951, avait fait beaucoup parler d'elle, observe aujourd'hui une passivité absolue, ainsi que le parti péroniste. Le ton de la presse a nettement changé, les attaques contre le clergé ont cessé et il est significatif qu'un des journaux qui se signalèrent le plus par leur violence dans la campagne anticléricale ait cru devoir relever hier une grande affluente de fidèles dans les églises de la capitale.

(Lire la suite en dernières dépêches)



Transmise par hélicoptère de Buenos-Aires, cette photo a été prise devant le palais du gouvernement aussitôt après l'explosion des cinq premières bombes lâchées par les avions rebelles.



Le char de la «Lyre».

(Photo Antz, Neuchâtel)

AVIS OFFICIELS

COMMUNE DE BUTTES

La commune de Buttes met au concours le poste de GARDE-POLICE-CANTONNIER COMMUNAL

Permis de construction

IMMEUBLES

TERRAIN A BÂTIR

pour la construction d'un bâtiment de fabrique

A vendre, à Gudrefin, au bord du lac de Neuchâtel

CHALET

A LOUER

COLOMBIER

GARAGE A LOUER

appartements de 2 chambres

CHAMBRES

COUPLE

chambre meublée

chambre meublée

PENSIONS

PENSION

DEM. A LOUER

café-restaurant

petit studio

APPARTEMENT

APPARTEMENT

APPARTEMENT

APPARTEMENT

APPARTEMENT

APPARTEMENT

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche UNE CUISINIÈRE

très sérieuse, bons gages, abonnement au tram

ingénieur-électricien

technicien-constructeur

technicien-mécanicien

constructeur d'outillages

dessinateur-machines

employée habile

ouvrières

filles de cuisine

Maison de confection engagerait jeune tailleur-couturier

friseurs perceurs polisseurs ouvriers sur machines

VENDEUSE

Monteurs-Electriciens

VENDEUSES

1 MODISTE-VENDEUSE

On demande pour entrée immédiate ou pour date à convenir

STÉNOGRAPHISTE - TÉLÉPHONISTE

aide-magasinier

VENDEUSES

un horloger complet

employée habile

ouvrières

AIDE DE BUREAU

GRAVEUR SUR ACIER

VENDEUSE

VENDEUSES

VENDEUSE

VENDEUSE

VENDEUSE

VENDEUSE

VENDEUSE

VENDEUSE

VENDEUSE

VENDEUSE

VENDEUSE

VENDEUSE

VENDEUSE

VENDEUSE

VENDEUSE

VENDEUSE

VENDEUSE

VENDEUSE

VENDEUSE

VENDEUSE

VENDEUSE

VENDEUSE

VENDEUSE

On cherche, pour ménage soigné de trois personnes, une

employée de maison

2^{me} DAME DE BUFFET

RESTAURANT-TEA-ROOM

pâtissier-cuisinier

RESTAURANT-TEA-ROOM

garçons de services

VENDEUSE

VENDEUSE

VENDEUSE

VENDEUSE

VENDEUSE

VENDEUSE

VENDEUSE

VENDEUSE

VENDEUSE

VENDEUSE

VENDEUSE

VENDEUSE

VENDEUSE

VENDEUSE

VENDEUSE

VENDEUSE

VENDEUSE

VENDEUSE

VENDEUSE

VENDEUSE

VENDEUSE

VENDEUSE

VENDEUSE

VENDEUSE

VENDEUSE

FAMILLES PROTESTANTES

un jeune homme de 15 à 17 ans comme aide de campagne

ou une jeune fille de 15 à 17 ans comme aide de ménage

dès le 7 juillet, pour une durée de 4 à 5 semaines

Conditions: logement, nourriture, argent de poche

Nous cherchons en outre quelques places de DEMI-PENSIONNAIRES

Familles honorables sont priées de s'adresser à l'Office de placement

A VENDRE

CARREUR

TECHNICIEN

Mécanicien

FUMIER

TREUIL

scoter

ITALIEN

CHARPENTIER QUALIFIÉ

DEM. A ACHETER

BARAQUE

Auto 18 HP

A VENDRE

ALIMENTATION

Camionnette

COLOMBIER

Le ferblantier

Le couvreur

Willy VUILLEMIN

Les enfants de feu Madame Jules VIRCHAUX

La famille de Monsieur Henri MEISTER

Le spécialiste de la radio

Radio Melody

Le spécialiste de la radio

Le spécialiste de la radio

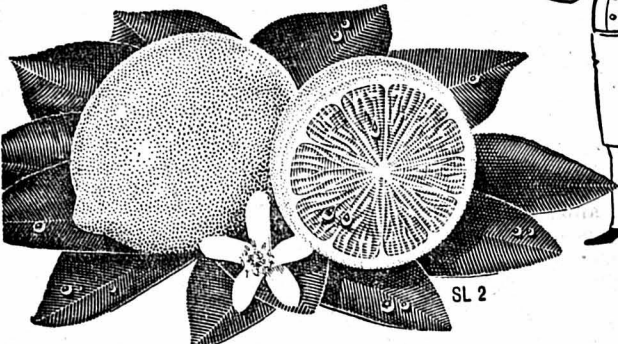


Entre nous: Maintenant un élégant chapeau de paille-une casquette blanche!



Pour être sûr d'avoir les meilleurs - demandez toujours les

citrons Sunkist



Aujourd'hui encore, utilisez à la cuisine les citrons Sunkist et appréciez leur saveur incomparable! Les citrons Sunkist, mûris sur les coteaux ensoleillés de Californie, ont l'exquise qualité des oranges Sunkist.

Demandez expressément les:

Sunkist

Citrons de Californie

Société coopérative de consommation

Bonbons aux fruits « TOP », 6 arômes

Fr. 1.25

le sachet géant de 520 gr.

Biscuit

« Rouleau du Toggenbourg »

Fr. -.95

le rouleau de 200 gr.

TIMBRES RISTOURNE

Deux chambres à coucher d'occasion

à vendre, dont une comprenant :

- 1 grand lit de 130/190 cm.
- 1 table de nuit
- 1 armoire à glace 3 portes
- 1 coiffeuse
- 1 sommier, 1 trois-coins
- 1 matelas
- 1 duvet, 1 traversin, 2 oreillers

la chambre livrée franco **Fr. 750.-**

et la deuxième se composant de :

- 2 lits jumeaux
- 2 tables de nuit
- 1 coiffeuse
- 1 grande armoire
- 2 sommiers à têtes réglables neufs
- 2 protège-matelas rembourrés neufs
- 2 matelas neufs
- (littérie garantie 10 ans)

la chambre livrée franco **Fr. 1200.-**

Ameublements ODAG Fanti & Cie

Couvet

Tél. (038) 9 22 21



Notre grande

EXPOSITION

pour

BAIN et PLAGE

est ouverte au 1^{er} étage

UN CHOIX SPLENDE

DE TOUTES

LES MARQUES EN VOGUE



Salami

le plus avantageux chez le fabricant Boucherie-Charcuterie **Gutmann** Avenue du 1^{er}-Mars

la boutique La fantaisie des colliers

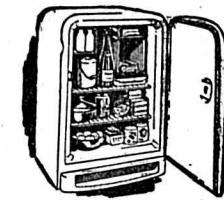
Céramiques Trésor 2

Le double couche

pratique et solide est en vente au magasin **E. NOTTER** ameublement Terreaux 3, au prix de **385.-** complet

2 matelas à ressorts, garantis 10 ans, 2 lits métalliques, 2 protège-matelas, couill damassé ou sanitaire Tél. 5 17 48

Grand choix d'armoires frigorifiques



Modèles à absorption dès **295.-** Système à compresseur depuis **798.-**



Saint-Honoré 5

Tél. 5 18 36

LOT DE TAPIS

MILIEUX, beaux dessins, à **Fr. 85.-** Crédit. Benoit, tél. 5 34 69

A VENDRE

bureau américain, soigné

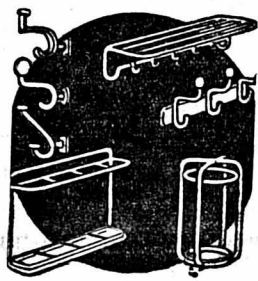
brun, tiroirs à fermeture automatique, en bon état. A. Sessler, Crêt-des-Nods, Corcelles.

OPTIQUE PHOTO CINE

Martin Luther

MAITRE OPTICIEN

NEUCHÂTEL - Place Purry 7 - Tél. 5 13 67 (Maison fondée en 1852)



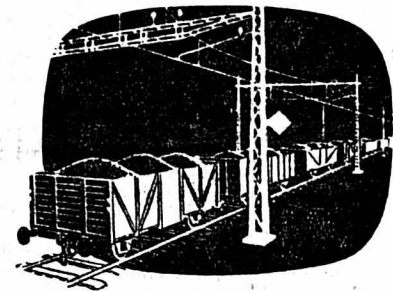
H. BAILLON & Co NEUCHÂTEL

AU CORSET D'OR

Rosé-Guyot Neuchâtel

GROSSESSE Ceintures spéciales dans tous genres avec san-gle dep. **25.45** Ceinture «Salus» 5 % S. E. N. J.

M. SCHREYER



COMBUSTIBLES



Garnitures de Rideaux

POUR LA BELLE SAISON...

Nous mettons en vente, spécialement pour les voyages et les vacances, des centaines de splendides

BLOUSES

en broderie de Saint-Gall et guipure, les unes plus jolies que les autres

AU CHOIX :

16⁸⁰ 19⁸⁰ 24⁵⁰ 29⁸⁰ 35.-



Un plat nourrissant et léger à l'estomac qui vous vaudra maints éloges

La prochaine fois que vous cuirez un plat de pâtes, choisissez donc des pâtes aux œufs frais : des Rollinettes.

Les œufs frais, récoltés dans les fermes des bords du Léman, sont cassés un à un et incorporés directement à la pâte. C'est pourquoi les fameuses petites cornettes Rollinettes sont si nourrissantes (tous les éléments vivants de l'œuf frais passant dans la pâte) et si appétissantes!

Les Rollinettes sont séchées à l'air frais, afin de conserver la finesse d'arôme du blé et des œufs. C'est pourquoi elles sont si savoureuses!

Les cornettes Rollinettes triplent de volume à la cuisson. Elles ne collent pas. 85 ct. le paquet (pour 4 personnes). Un plat vite préparé, bon marché et léger à l'estomac.

Une spécialité de la Fabrique de pâtes de Rolle

Donnez un ton chaud à votre intérieur, revêtez vos planchers avec du

PARQUET LIÈGE

Tous renseignements et échantillons par le spécialiste de la branche.

RESOL SA

LINOLEUM - CAOUTCHOUC PLAQUES AT-PLASTICS PARQUETS LIÈGE

NEUCHÂTEL - PARCS 113 TEL. (038) 5 44 12

pour votre radio consultez hug musique

HERNIE

Tous ceux qui souffrent de hernie seront intéressés par un procédé de contention qui ne comporte ni ressort ni pelote. Le NEO BARRERE réalise ce progrès. Grâce à lui, les hernies, même volumineuses, sont intégralement contenues, sans risque d'étranglement ou d'élargissement de l'anneau. Le NEO BARRERE agit comme une main qui, posée à plat sur l'orifice, immobilise sans effort et dans tous les mouvements l'intestin dans sa cavité.

Je vous invite à venir essayer gratuitement le NEO BARRERE sur rendez-vous préalable.

Reber

Bandagiste Tél. 5 14 52 Saint-Maurice 7 Neuchâtel

CEINTURES VENTRIÈRES pour tous les cas de ptoses, descentes, éventrations, suites d'opération chez l'homme et chez la femme.

Lombostats pour le soutien des vertèbres

Ceintures de grossesse dans divers genres

Varices

Si vous en souffrez, consultez-nous. Spécialiste de cette question, nous vous indiquerons le bas qui vous convient.

Soignez vos pieds en nous confiant l'exécution de vos supports plantaires

Sur la récente réduction de prix des pneus d'autos

Vous savez que nous avons **considérablement réduit** les prix de notre tarif pneus tourisme et camions, dans le dessein de mettre un terme à l'injuste et malencontreux système de rabais en usage.

Lorsque vous achetez des pneus et que l'on vous offre un rabais, **demandez, à titre de comparaison, à consulter le tarif FIRESTONE.** A quoi vous sert-il de recevoir un fort rabais si celui-ci vous est consenti sur des tarifs dont les prix sont beaucoup plus élevés ?

Comparez vous-même :

Pneus pour voitures de tourisme

Dimensions	Prix du tarif de quelques marques importatrices *	
	Prix du tarif des pneus suisses	Prix du tarif des pneus suisses
	4 ply/Fr.	4 ply/Fr.
5.60-13	62.-	67.-
5.90-13	66.-	70.-
5.20-14	59.-	64.-
5.90-14	68.-	73.-
5.60-15	67.-	72.-
5.00-16	57.-	61.-
6.00-16	72.-	77.-
	6 ply/Fr.	6 ply/Fr.
6.70-15	105.-	113.-
7.60-15	133.-	143.-
8.20-15	149.-	161.-

Pneus pour camions

Dimensions	Prix du tarif de quelques marques importatrices *	
	Prix du tarif des pneus suisses	Prix du tarif des pneus suisses
	Ply	Fr.
7.50-20	8	212.-
8.25-20	10	279.-
9.00-20	10	339.-
10.00-20	12	391.-

* (Entretemps, quelques importateurs se sont associés à notre politique.)

Prenez donc pour base, lors de vos achats de pneus, le nouveau tarif FIRESTONE !

Firestone

Le pneu le plus vendu en Suisse

FABRIQUE DE PRODUITS FIRESTONE S.A., PRATTELN

Conseils pour le photographe amateur

« Quel film dois-je prendre pour mon appareil de photos? » Si vous voulez un film universel qui vous assure d'excellents résultats par tous les temps, choisissez un *Gevapan 30*. Ce film ne vous cause jamais d'ennuis, car sa sensibilité considérable vous permet de photographier par le mauvais temps aussi bien que par le soleil. En outre, son grain fin et l'émulsion brillante vous garantissent des négatifs détaillés.

Si, en revanche, vous désirez faire de forts agrandissements et que la grande sensibilité du film à la lumière ne joue pas un rôle déterminant (paysages, vues du lac, natures mortes, etc.), prenez le film au grain le plus fin et au pouvoir dissolvant le plus grand, c'est-à-dire le *Gevapan 27 Microgran*. De même que le *Gevapan 30*, ce film a une émulsion qui assure une reproduction parfaite des plus fins détails dans les ombres comme dans les parties les plus éclairées.

Mais si vous tenez à immortaliser des scènes vivantes et à réussir de bons instantanés dans n'importe quelles circonstances, quelles que soient les conditions de lumière et la rapidité de la scène, prenez le *Gevapan 33*. Ce film est très sensible et convient donc particulièrement pour les instantanés à la lumière artificielle.

Les trois films *Gevapan* ont une excellente réputation auprès des photographes professionnels et amateurs du monde entier. Ils sont fabriqués par la maison belge Gevaert - le plus grand producteur de matériel photographique sensible d'Europe.



Votre succès dépend de **GEVAPAN!**

Gevaert-Photo Société Anonyme, Bâle 6

Toutes les fournitures pour coudre à la machine au prix le plus avantageux chez le spécialiste

H. Wettstein

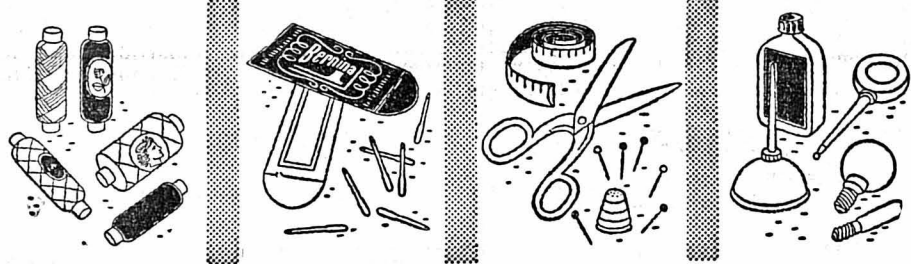
Seyon 16 Neuchâtel Grand-Rue 5 Tél. (038) 5 34 24

Fil et soie à coudre ou à repriser, fermetures-éclair.

Aiguilles pour toutes les marques de machines.

Dés, rubans métriques, ciseaux, épingles.

Huiles, tournevis, ampoules

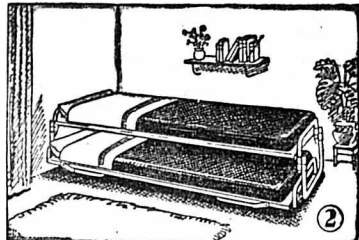


ENFIN LE VOICI :

LE LIT DOUBLE tant attendu
Voyez les trois clichés ci-dessous



Pour votre chambre d'enfants
Pour votre chambre de visites



Manèment des plus simples
cependant très confortable



Venez visiter sans engagement

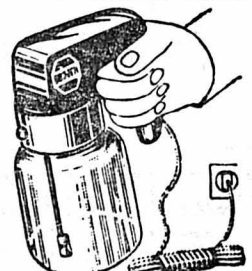
J. Skrabal S.A.

Ameublements - Tél. 8 13 33, Peseux

Sans compresseur!

le pistolet à peinture

BURGIA 53



pour décorateurs, peintres, garagistes
220 v. Prix : Fr. 95.50 + port

M. THOMET

ÉCLUSE 15 NEUCHÂTEL

Autos d'occasion à bon marché

Peugeot 202, 6 CV 1948

Limousine 4 portes, 4 places, toit ouvrant, radio, chauffage. Noire, intérieur simili rouge. Partiellement révisé.

Peugeot 202 cabriolet 4 places

Grise. Moteur révisé et garanti.

Chevrolet 1937 14 CV

Limousine 5 places, 2 portes.

Mercédès 170 9 CV 1937

Limousine 5 places.

GARAGE DU LITTORAL

J.-L. SEGESSEMAN

NEUCHÂTEL - Tél. 5 26 38

Début route des Falaises

A vendre CABRIOLET

« Morris », modèle 1954, à l'état de neuf, avec chauffage et dégivreur. Prix très bas, seulement contre paiement comptant. Tél. 5 10 30, Neuchâtel.

OCCASION

A vendre deux tables de salle à manger avec quatre chaises, chacune en parfait état. Bas prix. S'adresser par téléphone au No 8 24 06.

RIDEAUX VITRAGES STORES

tous les travaux de tapisserie, tous les choix de tissus, toutes les nouveautés

MAISON G. LAVANCHY

Orangerie 4



Une SANDALE

flexible et solide avec support, renfort du talon sans couture, semelle de caoutchouc très résistante.

Série Nos 22/26 . . .	Fr. 12.80
> Nos 27/29 . . .	Fr. 14.80
> Nos 30/35 . . .	Fr. 17.80
> Nos 36/42 . . .	Fr. 21.80
> Nos 43/46 . . .	Fr. 24.80

CHAUSSURES

J. Kurth S.A.

Seyon 3 NEUCHÂTEL

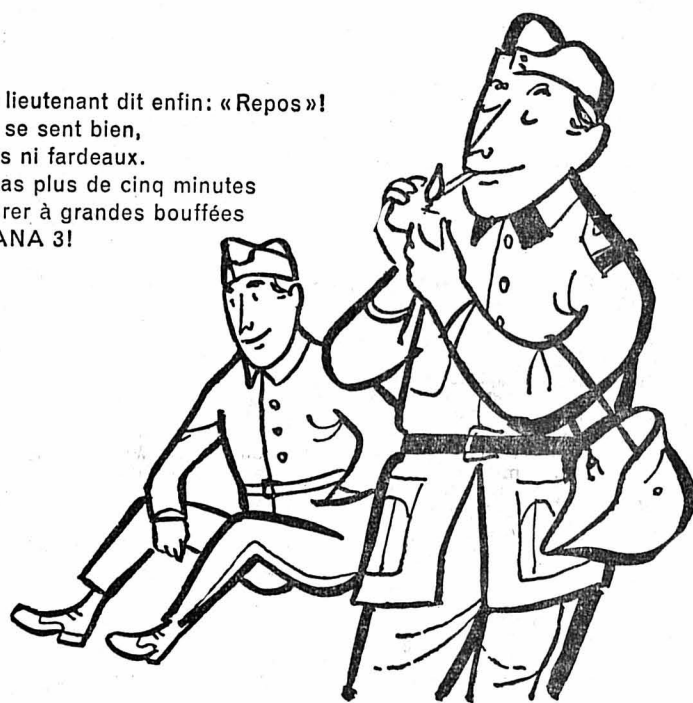
A vendre RADIO

portatif, marque « Fys », deux longueurs d'ondes, au prix de 120 fr. S'adresser sous chiffres AS 60943 N à Annonces Suls-ses S.A. « ASSA », Neuchâtel.

Machines à laver

grand choix. Les plus bas prix. Crédit. — BENOIT, Maillefer 20, Tél. 5 34 69.

Lorsque le lieutenant dit enfin: « Repos! » comme on se sent bien, sans soucis ni fardeaux. Il ne faut pas plus de cinq minutes pour savourer à grandes bouffées une SULLANA 3!



Sullana 3 ... on la fume avec tant de plaisir!



- Arôme corsé
- Douce au palais
- Pure saveur orientale
- L'enchantement du fumeur

avec filtre — sans filtre
20 pièces - 95 cts

Toutes les cigarettes SULLANA sont en tabac d'Orient pur et racé. Chaque sorte de SULLANA a du caractère et de la classe.

A chaque repas une fraîche

SALADE



quel régal avec la fine et pure

HUILE D'ARACHIDES ASTRA

L'HUILE D'ARACHIDES ASTRA est extraite en Suisse même de graines triées avec soin et fraîchement pressurées. A l'état absolument pur, elle est mise directement en bouteilles bouchées hermétiquement et enveloppées dans l'emballage rouge ASTRA anti-lumière. C'est ainsi que l'huile claire et dorée reste fraîche de la première à la dernière goutte.



A 67/1A

A vendre :

« Chevrolet 1952 »

très belle occasion, O.K. de première main, garantie sans accident. Avec super-radio.

« Chevrolet 1950 »

voiture soignée, intérieur de luxe avec radio.

« Opel Kapitän 1949 »

en très bon état, 55.000 km. Prix intéressant.

« Opel Olympia 1949 »

complètement révisée, 6 mois de garantie, intérieur neuf, simili-cuir, deux couleurs.

« Fourgon Bedford 1953 »

entièrement neuf, prix d'occasion.

Pour tous renseignements et essais sans engagement, s'adresser au

Garage du Seyon, **R. WASER**
rue du Seyon
Tél. 5 16 28

MOTO

A vendre « Royal Enfield » 1951, 2,5 C.V.; magnifique occasion, ayant peu roulé, bas prix. Facilités de paiement. Offres à H. Kneuss, chez Rubin, Rocher 4.

Parkoline

nettoie sans peine vos parquets et lino. Remplace la paille de fer.



A vendre balance

« Vistof » pour magasin. Mme Schenk, rue Louis-Favre 11, Neuchâtel.

A vendre à prix intéressant

120 panneaux de bois

25 mm. d'épaisseur; longueur 2 m. 50, largeur 0 m. 80, montés sur traverses, à l'état de neuf. Sodla S. A., Epancheurs 4, Neuchâtel, tél. 5 79 79.

« VESPA »

1953, 6000 km., à vendre au comptant. Tél. 8 19 59.

La boutique de Jacqueline

diffusion de haute couture
vous offre
en exclusivité

dior
balmain
givenchy
madeleine de rauch
kestos

modèles
robes d'été
costumes de bain

Votre personnalité est toujours respectée



Lorsque vous devenez client du droguiste spécialisé, vous constatez tout de suite que vous n'êtes pas traité comme un numéro. Les vendeurs du droguiste spécialisé tiennent compte de votre personnalité et apprennent à la respecter. Ils vous aident dans vos achats.

Vous y trouvez encore 3 avantages :

- vous avez du choix
- vous êtes toujours mieux servi
- vous êtes conseillé par un professionnel



Section neuchâteloise

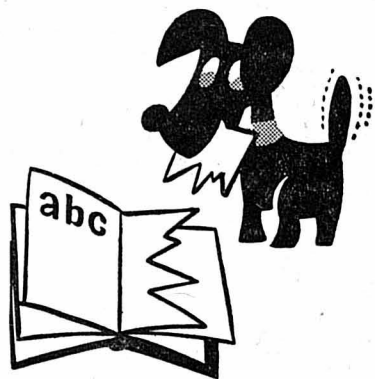
Bessard

EDDIE CONSTANTINE

La Môme vert de gris

Dès aujourd'hui à 15 heures
Chaque soir à 20 h. 30

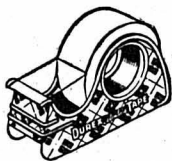
Moins 18 ans
de non admis



Le remède:

SCOTCH

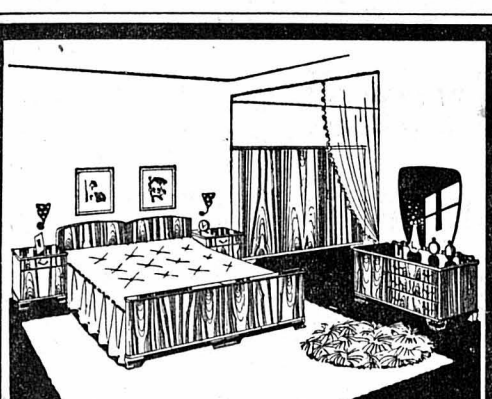
Bande adhésive



Dans toutes les papeteries

devenir et rester Svelte

Pourquoi ne devriez-vous pas profiter, vous aussi, des vertus amaigrissantes de ce produit français réputé, venu tout droit de Paris et qui fait actuellement le tour du monde? Est-ce un effet ou le trouvez caché dans le sac de mainte femme qui lui doit sa sveltesse? Vous, de même, ne tolérez pas plus longtemps cet embonpoint des hanches et de la taille et ce disgracieux double menton! Opposez à ces imperfections les Fèves de Fuca: elles vous feront maigrir de toutes les parties du corps où l'embonpoint s'est accumulé. Les véritables Fèves de Fuca sont actuellement en vente dans toutes les pharmacies et drogueries, en vente dans toutes les papeteries et librairies. Les boîtes portant comme signe distinctif le palmier vert, 50 Fèves de Fuca Fr. 4.70, 150 Fèves de Fuca Fr. 13.—. Lorsque les Fèves de Fuca auront éliminé votre excès de poids, n'interrompez pas brusquement la cure, menez-la graduellement à sa fin, selon les prescriptions indiquées! Fait important à signaler: aucune accoutumance n'est à craindre. Les Fèves de Fuca sont à base de plantes. La diminution de poids que vous constaterez sur votre balance après un mois, témoignera éloquemment en faveur de l'efficacité de chaque Fève de Fuca. Fuen, Paris. Dépositaire en Suisse: Jean Bollhalter, St-Gall.



SEULEMENT 10% AVANT LA LIVRAISON

puis des mensualités selon vos possibilités (jusqu'à 36 mois de crédit)

Chambres à coucher dep. Fr. 30.— par mois
Salles à manger dep. Fr. 18.— par mois
Studios dep. Fr. 17.— par mois

Meubles MATILE, Le Locle

réputé pour sa bonne qualité depuis 1918

Veuillez me soumettre votre collection.

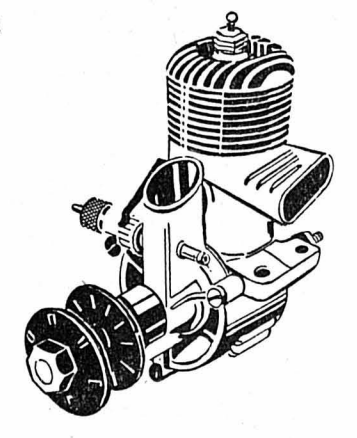
Nom: _____

Adresse: _____ FN.

Tout pour le modèle réduit

BALSA MOTEURS BOÎTES

H. BAILLOD & Co. NEUCHÂTEL



Demain au marché le camion de Neuchâtel fait une grande vente de **chanterelles** **pommes de terre nouvelles** 4 kg. pour 2 francs

Mobilier complet

- Ravissante chambre à coucher en noyer ou bouleau, clair ou foncé, se composant de 2 lits jumeaux, 2 tables de chevet dessus verre, 1 armoire 3 portes, 1 coiffeuse Marlène
- 2 sommiers métalliques à traversins mobiles, 2 protège-matelas rembourrés, 2 matelas garantis 10 ans.
- 1 nouveau modèle de couvre-lits
- 1 salle à manger comprenant: 1 buffet en noyer avec grande vitrine, 1 belle table à rallonges et 4 jolies chaises modernes
- 1 table de cuisine et 4 tabourets

le tout livré avec **Fr. 2590.—** garantie de 10 ans

Automobile à disposition
Facilités de paiement

Ameublements ODAC Fanli & Cie

Couvet
Tél. (038) 9 22 21

A VENDRE **BATEAU - SNIPE** à l'état de neuf, avec ou sans moteur. Prix très intéressant. Nombreux accessoires. Faire offres sous chiffres AS. 30405 F. aux Annonces Suisses S.A., «ASSA», Fribourg.

Peugeot 203, 7 CV 1949-1950
Limousine luxe, 4 portes, 4-5 places, toit ouvrant. Révisée et garantie.
Garage du Littoral, Neuchâtel
Tél. 5 26 38 - Début route des Falaises

A vendre

table Louis XIV (d'époque, authentique). Canapé et deux fauteuils Louis XV, cannes (copie ancienne). — Tél. (021) 4 31 70.

A VENDRE D'OCCASION

un four à pâtisserie «Therma» deux étages, avec six plaques 50x70 cm.; un frigo «Frigidaire» comprenant une armoire deux portes, une machine à glace avec compartiments de conservation, quatre pots, deux baignoires, une broyeuse, une racleuse, deux stores à lamelles 190x163 cm.; une balance «Busch», une vitrine à chocolat, deux étages avec tablettes glace. Pâtisserie Fischer, Auvier.

AVIS DIVERS

Réparations Nettoyages

de tous tapis PERSES et autres, Georges CAVIN, ruelle de l'Immobilier 5, Tél. 5 49 48.

PRÊTS

de Fr. 100.— à Fr. 2000.— sont rapidement accordés à fonctionnaires et employés à salaire fixe. Discret et garanti. Service de prêts S.A., Lucin-ges 16 (Itumline), Lausanne. Tél. (021) 22 52 77.

On donnerait contre bons soins jolis petits **CHATS**
S'adresser à E. Notter, Terreaux 3, 3me étage.

Crédit

Jusqu'à **Fr. 5000.—** pour le financement de vos meubles. Demandez des renseignements avant votre achat. Möbel-Darlehens AG Olten 317

Cours de vacances

a) Français (pour élèves de langue étrangère), enseignement à trois degrés, chaque matin, du 18 juillet au 27 août 1955.
b) Sténodactylographie, comptabilité, arithmétique, correspondance, allemand, anglais, orthographe française. Chaque matin du 18 juillet au 13 août 1955.
Inscriptions et tous renseignements auprès de la direction de l'ÉCOLE BÉNÉDICT, Terreaux 7.

MACHINES À CAFÉ

Nous cédon, pour cause d'achat d'une plus grande machine, à prix très avantageux, une **GAGGIA 1 piston** une **RHENA avec 2 réserves**
S'adresser: Café du Boulevard, Fribourg, tél. (037) 2 39 88.

VOS CHAUSSURES VITE ET BIEN

seront réparées

Koch

botteur spécialiste
Rue du Seyon
Angle rue du Râteau
NEUCHÂTEL
Ça, c'est du travail!

Ne manquez pas de jeter un coup d'œil à la vitrine - exposition de la

« Galerie EROL »

Seyon 13
vous y verrez comment ont pu confectionner soi-même de jolis tapis.
MADAME ELSA BON
Favarge 53 - Neuchâtel - Tél. (038) 5 67 12
Spécialiste pour tapis faits à la main

Auto-Ecole VIGUET

l'heure Fr. 12

TEL: 5.10.49
5.53.51 (Domicile)

Entreprise de nettoyages

ALCIDE BRÄUCHI - NEUCHÂTEL
FLANDRES 5, - Tél. 5 66 68
Appartements - Bâtiments - Fenêtres
Parquets - Service de concierge
Travail propre et consciencieux garanti
DEVIS GRATUITS

L'HOTEL MOREAU

vous offre l'extrême bien être de la maison privée
Toutes ses chambres avec cabinet de toilette, douche ou bain, téléphone et radio: de Fr. 12.50 à Fr. 22.—, petit déjeuner, taxes et service compris.
AU BEL ÉTAGE: Petit Lunch à Fr. 3.80. Dîner Fr. 5.50 et Fr. 7.50.
A LA ROTISSERIE: le Menu français à Fr. 10.— et sa Grande Carte.

TEINTURERIE OBRECHT

NETTOIE TOUS VÊTEMENTS
NEUCHÂTEL SEYON 5 - TÉL. 5 22 40

Tamina Ragax les Bains

Vacances heureuses et cure thermique dans notre sympathique hôtel, relié directement aux bains.
Excellente cuisine française à côté de tous les régimes diététiques préparés par des spécialistes. Pour les pêcheurs, rivières très poissonneuses (truites).
Ce serait une joie pour nous que de pouvoir vous accueillir.
Fam. J.-C. Laporte, propriétaire. - Tél. (085) 9 16 44/45/46.

Jeune homme

de l'Université d'Oxford désireux de faire un séjour de 6 à 8 semaines en Suisse romande, en août et septembre, cherche famille qui le recevrait en échange de l'enseignement de la langue anglaise. Adresser offres à Edward Colin Whittall, Wadham College, Oxford (Angleterre).

Société protectrice des animaux de Neuchâtel et environs

Faire souffrir un animal est une lâcheté
Faites-vous recevoir membre de la S.P.A. en vous adressant à son siège, Terreaux 3

EXCURSIONS « L'ABEILLE »

Tél. 5 47 54
Le très confortable petit car
8 places est à votre disposition chaque jour pour courses en famille selon votre désir; clubs, comités, etc.; départ de votre domicile. — Petits transports.
Vacances 1955: campeurs ou non
18-23 juillet: Gènes-Nice-Marseille, le voyage 105 fr.
25-31 juillet: Hollande-Belgique-nord de la France, le voyage 125 fr.

LUGANO, Kocher's Hôtel Washington

Ancienne maison de famille, position surélevée et tranquille, vue splendide sur le lac et les montagnes, grand parc, ascenseur, eau courante dans toutes les chambres; prix forfaitaires avantageux. Cuisine renommée. Bonne cave. Tél. (091) 2 49 14. Alb. Kocher-Jomini, propriétaire.

Excursions FISCHER

DIMANCHE 26 JUIN
MEETING INTERNATIONAL D'AVIATION A GENÈVE
Départ 6 h. 15 Fr. 14.—
Renseignements et inscriptions
AUTOCARS FISCHER Tél. 7 55 21
ou **RABUS, optique** Tél. 5 11 38

CFE

GARES DE NEUCHÂTEL ET FLEURIER
Voyages en société...
Dimanche 26 juin 1955
Grand meeting international d'aviation à Genève
Neuchâtel dép. 8 h. 30 - Fleurier dép. 6 h. 42
Prix dès Neuchâtel: Fr. 14.—
dès Fleurier: Fr. 17.—
Dimanche 26 juin 1955
Rosenlaur - Gorges de l'Aar
Prix dès Neuchâtel: Fr. 23.—
dès Fleurier: Fr. 26.—
Programmes détaillés et inscriptions dans toutes les gares

JEUDI SOIR 23 JUIN

(en cas de temps favorable)

PROMENADE DANSANTE

à bord du « Neuchâtel » illuminé
Neuchâtel dép. 20 h. 30 TAXE: Fr. 2.50
arr. 23 h. 15
Orchestre
«The Royal Dixieland Band»
Restaurant - Bar
LA DIRECTION.

Comment faire des glaces dans votre frigo ?

DÉMONSTRATION avec dégustation gratuite

Mardi, mercredi, de 9 h. 30 à 11 h. et de 15 h. à 17 h.

Elexa

Rue du Seyon 10 - NEUCHÂTEL

Qui céderait à dame dans la gêne

un lit d'enfant

et une chaise longue? — Adresser offres écrites à A. P. 873 au bureau de la Feuille d'avis.

Il est vrai que l'amour passe par l'estomac
Si vous vous sentez peu bien, venez au

RESTAURANT DU ROCHER

Tél. 5 27 74

Jeudi 23, vendredi 24, samedi 25 juin

La Cité

ST HONORÉ Neuchâtel ST MAURICE
2me étage (ascenseur)

DÉMONSTRATION de l'emploi des filtres Melitta

Dégustation gratuite de café

Haut-rive à deux produits qu'on prône
A juste titre, c'est certain.
Car on vient chercher d'assez loin
Son vin rouge et sa pierre jaune.
O. Huguenin.

Les Salles

REVÊTEMENTS DE SOLS

MASSERÉY

FONDS - ESCALIERS - PAROIS
NEUCHÂTEL - PARCS 42

26 JUIN 1955

26 JUIN 1955
MOTO CROSS CHATEAU DES FRÈRES
Route de Lods - Les Bains MOTO-CLUB LE LOCLE

Les billets (journaliers) sont en vente anticipée (Fr. 2.50 au lieu de 3.—) dans toutes les localités du canton, voir affiches portant la surcharge jaune:
«Billets en vente ici»
Les enfants n'ont pas besoin de billets! Le programme (vendu à l'entrée 50 ct.) leur donnera libre passage!
MOTO-CLUB LE LOCLE.

Des cheveux soyeux

Le shampooing concentré Franco-Suisse

combat efficacement les cheveux gras. Doux et délicat convient aussi aux épidermes les plus sensibles.
Grand tube Fr. 2.75 Petit tube Fr. -.65
Vos cheveux ont besoin de ce shampooing

Des cheveux sans pellicules

Concentré de pétrole à base d'orties Franco-Suisse

La seule lotion pour les cheveux offrant une garantie absolue contre la chute des cheveux et les pellicules opiniâtres.
Grand flacon Fr. 6.70 Petit flacon Fr. 5.—
Succès ou argent remboursé

Une coiffure irréprochable

BEL-FIX Franco-Suisse

Le nouveau fixatif pour les cheveux aux 3 grands avantages
Tube Fr. 2.30
L'Élixir de vie de vos cheveux

En vente dans toutes les maisons de la branche
Engross-Enald & Co. SA, Fribourg/Bâle

BOURSE (COURS DE CLÔTURE)

Table of stock market data for Zurich, Bale, Lausanne, and Geneva, including various bonds and shares.

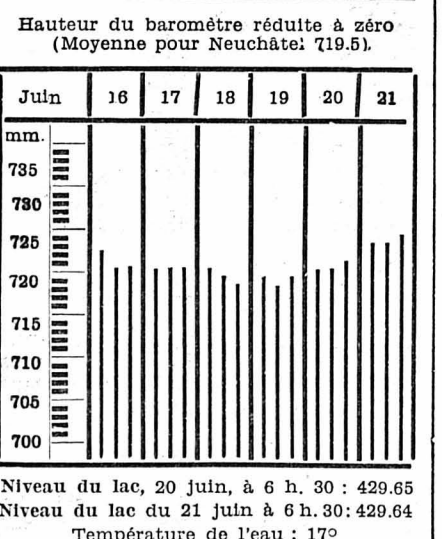
Table of stock market data for Neuchâtel, including various bonds and shares.

Table of exchange rates for various foreign currencies.

Table of bank exchange rates for various countries.

Table of market prices for various commodities.

Observations météorologiques: Observatoire de Neuchâtel, 21 juin. Température: Moyenne: 17,8; min.: 13,0; max.: 22,9.



Prévisions du temps: Nord des Alpes, nord et centre des Grisons: Ce soir et pendant la nuit, précipitations orageuses.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

La deuxième journée des cérémonies de San-Francisco

SAN-FRANCISCO, 21 (A.F.P.). — La deuxième séance des cérémonies commémoratives des Nations Unies s'est ouverte hier à 10 h. 10 locales (16 h. 40 suisses).

Le premier orateur est M. Paul-Henri Spaak, ministre des affaires étrangères de Belgique.

«Pour tous les problèmes, il y a un compromis qui permet de respecter les intérêts en présence, déclare-t-il. Nous sommes décidés à recourir à la négociation. Mais à Genève comme à New-York, l'esprit international sera indissoluble si l'on n'entend pas infliger aux peuples une désillusion qui sera d'autant plus cruelle que soudain l'espoir a été plus grand.»

Après M. Spaak, M. Harold MacMillan, ministre des affaires étrangères britannique, fait le bilan des dix ans d'existence de l'Organisation, proclamant sa foi en elle, même si elle est imparfaite, et soulignant son rôle vital pour éviter une guerre nucléaire.

M. MacMillan constate un rapprochement des points de vue de l'Ouest et de l'Est sur les principes d'un programme de désarmement, et il se félicite de la prochaine conférence internationale sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

Ni un gouvernement mondial, ni une coalition

Le secrétaire d'Etat au Foreign Office rappelle que l'O.N.U. n'a pas été conçue pour être un gouvernement mondial ni une coalition d'Etats idéologiquement apparentés, mais pour constituer un organisme international ayant recours à la persuasion, à la conciliation, pour essayer de régler les différends, et s'interdisant d'intervenir dans les affaires intérieures des Etats membres. Il réclame pour toutes les nations pacifiques le droit de faire partie de l'O.N.U.

Le délégué syrien est interrompu

M. Khaled El Atem, ministre syrien des affaires étrangères, qui a pris ensuite la parole, a été interrompu par M. Van Kleffens, président de l'Assemblée générale, alors qu'il réclamait «la libération de l'Afrique du Nord».

Au Conseil des Etats

BERNE, 21. — Le Conseil des Etats a repris ses travaux mardi après-midi. Il adopte l'arrêté sur les prix d'achat du blé indigène de la récolte de 1955. Les comptes et la gestion des C.F.F. sont adoptés ensuite par 32 voix sans opposition.

M. Speiser (rad., Argovie) rapporte sur le renouvellement de la participation de la Suisse à l'Union européenne de paiements, sur l'adhésion de la Suisse au Fonds européen et sur l'accord entre la Suisse et l'Islande pour le remboursement et la consolidation d'une partie des créances suisses envers l'U.E.P. Les deux arrêtés y relatifs sont adoptés par 31 voix sans opposition.

M. Züst (cons., Lucerne) commente le rapport du Conseil fédéral sur la participation de délégués suisses à l'exécution de la convention d'armistice conclue en Corée. Le Conseil prend acte du rapport avec approbation.

En vote final, le Conseil adopte par 33 voix les accords concernant la régularisation du Rhin entre Bâle et Strasbourg et par 33 voix également la loi sur la compétence de l'Assemblée fédérale de régler les allocations de renchérissement au personnel fédéral de 1956 à 1959.

Les buralistes postaux ne veulent pas que leur traitement soit diminué

A l'occasion de son assemblée des délégués des 17 et 18 juin 1955, à Lausanne, la Société suisse des buralistes postaux exprime sa vive inquiétude à l'égard du fait que l'administration tend à amoindrir l'estimation du travail des buralistes postaux. Ces derniers repoussent toute idée de baisse des traitements et estiment que, en pleine période de renchérissement, l'administration des P.T.T. devrait renoncer à réduire la rétribution des titulaires de bureaux de poste.

La Société suisse des buralistes postaux espère fermement que, lors d'une prochaine révision des statuts de la caisse fédérale d'assurance, un régime progressiste sera institué pour les déposants.

Troupes de garde à la conférence des «Quatre grands» à Genève

BERNE, 20. — Le département militaire fédéral communique: A la demande du Conseil d'Etat du canton de Genève, le Conseil fédéral a autorisé le département militaire fédéral à avancer la date du cours de répétition du régiment d'infanterie 26, pour lui confier des fonctions de garde lors de la conférence des «quatre grands».

Les troupes suivantes seront mises sur pied le 11 juillet: état-major du régiment d'infanterie 26; compagnie de renseignements 26; compagnie de grenadiers 26; compagnie de D.C.A. 26; compagnie antiaérienne 26; bataillons de fusiliers 63, 65 et 107.

Ce service tiendra lieu de cours de répétition pour 1955 et seuls les officiers, sous-officiers et soldats qui y sont astreints seront convoqués. Il sera précédé d'un cours préparatoire de cadres de 3 jours pour les officiers, de 2 jours pour les sous-officiers.

Les militaires astreints au cours recevront un ordre de marche leur indiquant l'heure et le lieu d'entrée au service.

A Romont, un motocycliste dérape et se tue

(c) M. Marcel Duc, âgé de 25 ans, de Villars-Bramard, s'était rendu à Romont en moto, dans la nuit de dimanche à lundi. En descendant vers la gare, il se jeta, à la suite d'un dérapage, contre un arbre. Il fut si grièvement blessé qu'il mourut dans la journée de lundi.

ÉCLIPSE BUENOS-AIRES

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE) Echee des observations optiques

A Ceylan, l'observation du phénomène a été gênée par un ciel couvert. On put voir des membres de l'expédition allemande pleurer de désappointement. Les astronomes néerlandais ont déclaré qu'ils n'avaient rien pu faire de valable, tandis que les membres de l'équipe indienne, confirmant l'échec des observations optiques, faisaient remarquer qu'ils avaient pu mener à bien des expériences ionosphériques, magnétiques et radio-astronomiques.

L'équipe américaine, par contre, installée à la lisière de la jungle, a pu faire d'excellentes observations.

«Le triomphe du mal et des ténèbres»

En Inde, des dizaines de millions de fidèles de la religion hindoue se sont plongés dans les rivières sacrées pendant l'éclipse de soleil, afin de se purifier des souillures causées par le triomphe momentané des forces du mal et des ténèbres sur les forces de la lumière.

Agitateurs nord-africains

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE) Nouveau séjour en Suisse

De janvier à avril, Terbouche, devenu membre du comité directeur du «Front de libération nationale», parcouru une grande partie de la France pour faire de la propagande. Du 6 au 23 avril, il fait un nouveau séjour en Suisse où il examine avec Boudiaf, notamment, les difficultés éprouvées par les meneurs en Algérie et en France.

Mohamed Terbouche a déclaré que la confusion régnant actuellement dans les milieux nationalistes pourrait disparaître par une mesure qu'il se proposait de mettre personnellement à exécution: la «liquidation» de Messali Hadj, que le «Front de libération nationale», émanation du Caire, n'appelle plus que «Raspoutine». La disparition du vieux leader permettrait à Bendalla, créature du 2me bureau égyptien, de prendre la direction de tous les militants algériens.

Réd. — A fin mai, le «Figaro», dans une correspondance d'Alger, écrivait que la Suisse avait pris des mesures plus rigoureuses qu'auparavant afin que Berne cesse d'être la «plaque tournante des itinéraires des terroristes musulmans. Nous avions reproduit cette dépêche et demandé aux autorités fédérales d'immédiates précisions. Vingt jours ont passé sans que Berne confirme ou démente. Qu'attend-on au palais fédéral pour informer la presse suisse?

Un discours de M. Faure sur le Maroc et l'Algérie laisse l'Assemblée nationale perplexe et réservée

Les interpellations sur l'Algérie devraient être discutées au fond le 5 juillet prochain

Notre correspondant de Paris nous téléphone: Les discours-bilan prononcés hier au Palais-Bourbon par M. Edgar Faure a laissé l'Assemblée nationale perplexe et réservée. Les applaudissements qui ont salué le discours du président du conseil ont été sans chaleur, et si l'auditoire a écouté avec beaucoup d'attention les explications fournies par l'orateur sur la politique gouvernementale nord-africaine, l'impression générale recueillie dans les couloirs à l'issue de cette séance de rentrée est que l'exposé présidentiel, volontairement neutre, n'a pas dépassé le cadre d'une simple entrée en matière.

Rien, en effet, d'original n'a été annoncé en ce qui concerne l'Algérie, et pas davantage l'Assemblée n'a été informée du détail des mesures envisagées pour rétablir le dialogue franco-marocain. Tout est resté dans le vague, hormis quelques pétitions de principe où l'accent était mis, pour le Maroc notamment, sur la volonté de la France de demeurer présente dans l'empire africain.

M. Edgar Faure a repris ce qu'on savait déjà sur son dessein d'obtenir une ratification rapide des accords franco-tunisins et sur son souci, maintes fois exprimé, de voir en Algérie la nécessaire répression des actes terroristes et la mise en vigueur de réformes libérales.

L'imbroglie a été évoqué avec la même réserve prudente et tout ce que l'on a appris de la bouche même de M. Faure est que le temps est venu maintenant de construire une véritable communauté franco-marocaine.

Six contre-terroristes européens ont été arrêtés

Quant à la lutte contre le double cancer du terrorisme et de l'antiterrorisme, le président du conseil n'a fait que rappeler ce que les journaux parisiens avaient imprimé deux heures plus tôt, à savoir que la police de Rabat avait arrêté six Européens (trois policiers et trois civils) soupçonnés d'appartenir à une organisation contre-terroriste.

M. Georges Bonnet n'est pas M. Georges Bonnet

(de l'Electricité de France) Nous avons publié hier une information selon laquelle M. Georges Bonnet, ancien ministre français des affaires étrangères, avait été élu dimanche sénateur de la Lozère.

Nous apprenons que l'ancien ministre qui, sauf erreur, est toujours inéligible, n'a pu par conséquent briger un siège sénatorial, et qu'il s'agit d'un homonyme: M. Georges Bonnet, chef de district à l'Electricité de France.

Les maires du département d'Alger retirent leur confiance au gouvernement

ALGER, 21 (A.F.P.). — Le bureau de la Fédération des maires du département d'Alger annonce, dans une déclaration remise à la presse, qu'il a «décidé de retirer sa confiance au gouvernement et au gouverneur général, car les promesses faites lors du dernier passage du ministre de l'Intérieur n'ont pas été tenues, bien au contraire, la situation ne faisant qu'empirer».

La crise ministérielle semble virtuellement ouverte

ROME, 22 (A.F.P.). — La crise ministérielle est pratiquement ouverte en Italie. En effet, le parti démocrate-chrétien a fait savoir qu'il considérait qu'un simple remaniement ministériel était insuffisant pour résoudre la situation actuelle.

Toutefois, M. Scelba n'a pas jusqu'à présent donné sa démission. Le communiqué démocrate-chrétien précise qu'après la décision du parti républicain de ne pas participer à la coalition gouvernementale, et malgré les efforts de M. Mario Scelba pour maintenir l'entente entre les partis démocratiques, la situation politique reste confuse.

L'immortalité d'Eva n'est plus proclamée à la radio

Autre fait symptomatique: avant de donner lecture du bulletin d'information du secrétariat de la presse et de la diffusion, le speaker de radio ne manquait jamais d'annoncer le soir: «Il est 20 h. 25, heures à laquelle Eva Peron entra dans l'immortalité». Or, deux soirs consécutifs, le speaker s'est abstenu de ce rappel à la mémoire de la disparue.

Il est certes difficile, sinon impossible, de percer le secret qui enveloppe encore les projets du gouvernement. On parle d'un remaniement ministériel probable et d'une réorganisation sinon même d'une suppression du secrétariat à la presse et diffusion, qui est l'organisme dépendant directement de la présidence de la nation.

Lucero a reçu ses collègues

Quant au général Franklin Lucero, ministre de l'armée, dont la personnalité s'affirme tous les jours davantage, il a reçu la visite de ses collègues de l'aéronautique et des forces aériennes.

Les syndicalistes défendraient-ils le président?

Par ailleurs, Nicolas Mounou, envoyé spécial de «France-Soir» à Buenos-Aires, estime quant à lui que la passivité de la C.G.T. serait le signe que Peron n'est pas en mauvaise posture, car les syndicalistes le défendraient. Le chef de l'Etat argentin était présent à l'assemblée des secrétaires généraux de la C.G.T., tenue samedi, et il a donné de nouveau aux ouvriers des consignes de discipline, d'ordre, de travail.

Lucero: des rumeurs tellement ridicules...

BUENOS-AIRES, 21 (Reuter). — Le général Franklin Lucero, ministre de la guerre, annonce dans un communiqué que les rumeurs selon lesquelles il existerait un conflit entre les trois forces armées et entre celles-ci et le gouvernement sont à tel point ridicules qu'elles ne méritent aucun commentaire.

Les négociations russo-japonaises

Tokio réclame l'archipel des Kouriles

LONDRES, 21 (Reuter-A.F.P.). — Après une interruption d'une semaine, les pourparlers russo-japonais ont repris mardi à Londres. M. Jacob Malik, ambassadeur de l'Union soviétique, et M. Shumichi Matsumoto, négociateur japonais, se sont rencontrés à la résidence de l'ambassadeur nippon pour poursuivre les négociations en vue de mettre fin à l'état de guerre existant depuis 10 ans entre les deux pays.

Le Japon demandera à l'U.R.S.S. la restitution de l'archipel des Kouriles en plus des îlots Habomai et Chikotan, ainsi que les droits de pêche au large de la côte russe du Pacifique.

10,000 ouvriers de la métallurgie sont en grève à Saint-Nazaire

SAINT-NAZAIRE, 21 (A.F.P.). — Dix mille ouvriers métallurgistes sont en grève à Saint-Nazaire. Le mouvement a commencé par de sérieux incidents au chantier naval de Penhoët, où des soudeurs, hier matin, occupèrent le bâtiment de la direction et, malgré l'intervention de la police, refusèrent d'en sortir.

Ils jetèrent par la fenêtre des dossiers contenant des études et des plans, ainsi que du mobilier. Ils mirent à sac les bureaux des ingénieurs.

La grève de Penhoët s'étendit dans l'après-midi à toutes les entreprises métallurgiques de Saint-Nazaire, notamment aux Forges de l'Ouest.

Les arimeurs du port de Londres reprendront le travail lundi prochain

LONDRES, 22 (Reuter). — Les arimeurs du port de Londres ont décidé hier, après trois heures de délibérations, de reprendre le travail lundi prochain.

Ce sera la première reprise du travail chez les grévistes des six ports de Grande-Bretagne. Il y aura lundi cinq semaines que cette grève a été déclenchée.

Les arimeurs constituent le tiers environ des 20,000 dockers en grève.

AVIS TARDIFS

Ce soir, à 20 h. 30 A LA COLLEGALE

2me CONCERT D'ORGUE

Samuel PUTHOD professeur de diction au conservatoire Samuel DUCOMMUN organiste Entrée gratuite. — Collecte en faveur du fonds des orgues.

Hôtel Robinson, Colombier CE SOIR DANSE

NICOSIE, 22 (Reuter). — Une bombe a fait au moins dix victimes en explosant, hier, devant le siège principal de la police cypriste, près de Nicosie. Les troupes britanniques ont encerclé la région.

On signale encore une série d'attentats à la bombe et au revolver, qui ont fait un mort et plusieurs blessés.

Grand gala fiscal sous la coupole

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La motion des groupes bourgeois demande donc que tous les contribuables bénéficient, dans une mesure à déterminer, des réductions attendues.

Motion socialiste

C'est en quoi elle se distingue de la motion socialiste, présentée par M. Spühler, qui entend limiter le bénéfice de l'opération aux petits et moyens contribuables. En particulier, seraient exonérés de l'impôt pour la défense nationale toutes les personnes mariées dont le revenu net n'atteindrait pas 9000 fr. par an.

Pour leur part, les indépendants demandent à la suppression de l'impôt sur le chiffre d'affaires sur toutes les marchandises indispensables, la perception de l'impôt direct sur la fortune à partir de 150,000 fr.

Marchent en isolés les démocrates qui, tout en reprenant l'essentiel de la motion bourgeoise voudraient « une réduction à but social »; enfin les communistes résumant dans des formules générales la « motion socialiste ».

Réponse de M. Streuli

Comment M. Streuli va-t-il accueillir ce « bouquet »? Il est bien évident qu'il ne peut accepter toutes les motions. Rappellent-le, la motion a un caractère impératif. Or, le collègue exécutif aurait quelque peine à donner suite aux ordres contradictoires qu'il reçoit des groupes.

Si le choix est difficile, en l'occurrence, le Conseil fédéral aurait pu s'en épargner la peine. Il lui aurait suffi de prendre l'initiative d'une réduction et de la proposer assez tôt, comme certains gouvernements cantonaux l'ont fait.

Dans sa réponse, le grand argentier défend encore une fois la politique financière du Conseil fédéral tel qu'elle a été définie — si l'on peut dire — dans le message à l'appui du compte d'Etat. La Confédération, proclame-t-il, il est une fois de plus, a le devoir de constituer des réserves pour l'avenir, car la conjoncture favorable ne durera pas indéfiniment.

Propositions socialistes exclues

Tout cela pour annoncer que les réductions d'impôts dont le gouvernement accepte le principe devront rester dans le cadre fixé par l'article 5 du régime constitutionnel transitoire. Cela exclut les propositions précises contenues dans les motions socialiste et indépendante. Pour les prendre en considération, il faudrait réviser les dispositions constitutionnelles en vigueur jusqu'à fin 1958.

En conclusion, M. Streuli déclare ne pouvoir accepter que la motion des groupes bourgeois. Elle seule, en effet, respecte les limites fixées dans le texte constitutionnel en vigueur jusqu'à fin 1958.

S'il repousse les motions socialiste, indépendante, démocrate et communiste, le Conseil fédéral les accepterait sous la forme atténuée du « postulat », ce qui lui permettrait d'examiner certains éléments et d'en tirer profit dans une certaine mesure.

Tandis que MM. Munz, pour les indépendants, et Hauser, pour les démocrates se résignent à cette émasclation, MM. Spühler, socialiste, et Bedenmann, communiste, maintiennent pour leur texte le caractère impératif de la motion. Il y a donc divergence et discussion.

M. Bringolf vide son cœur

C'est alors que le président du parti socialiste, M. Bringolf, de Schaffhouse, monte à la tribune et vide son cœur. Tout cela, déclare-t-il, n'est que farce électorale. Le parti socialiste n'aurait pas songé à demander des réductions d'impôts — estimant plus judicieux de mettre de côté les excédents de recettes pour les tâches futures de la Confédération dans le domaine social, en particulier pour l'assurance invalidité — mais puisque d'autres se sont lancés à la curée, il a suivi le mouvement en proposant des mesures équitables. Si on ne veut pas le suivre, il vaudrait mieux alors ne pas toucher au système actuel.

Quant à M. Piot, radical vaudois, il est lui aussi d'avis qu'il n'est pas prudent de manger son blé en herbe. Les années maigres reviendront et la Confédération serait bien aise alors de trouver des réserves pour ses dépenses futures. M. Piot songe, en particulier, à l'aménagement du réseau routier. Il s'abstiendra donc.

Le vote

Après une brève explication entre M. Guinand, président du groupe radical, et son collègue socialiste, M. Bringolf, sur l'origine de la motion bourgeoise, le conseil passe au vote. Par 88 voix contre 38, l'assemblée accepte le texte des quatre groupes bourgeois; par 70 voix contre 42, elle rejette la motion socialiste et par 86 voix contre 5, la motion communiste. M. Perréard a retiré son « postulat » en faveur de la motion bourgeoise.

Nous saurons, en automne, ce qui sortira de positif et de pratique de ce long débat. Ne portons pas trop haut notre espoir.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Les accidents d'hier

Inattention ?

NEUCHÂTEL : COLLISIONS EN CHAÎNE, QUATRE VOITURES ENDOMMAGÉES. — Hier soir, à 17 h. 15, une voiture neuchâteloise roulant sur la place des Halles en direction du lac a heurté l'arrière d'une voiture bernoise venant de la place Pury, qui, sous le violence du choc, est venue heurter deux voitures neuchâteloises parquées au nord de la Promenade-Noire. Les quatre voitures ont subi des dégâts.

Imprudence

NEUCHÂTEL : UN MOTOCYCLISTE HEURTE UN PIÉTON. — Hier soir, à 20 h. 15, à l'est du bâtiment des postes, un motocycliste neuchâtelois se dirigeant vers Saint-Blaise par l'avenue du Premier-Mars en circulant au milieu de la chaussée, traversa la rue sans prendre de précaution.

Il heurta le coude droit d'un piéton que l'on dut hospitaliser. Il souffre de plaies au visage et a des dents cassées.

Décisions du Conseil d'Etat

La chancellerie d'Etat nous communique :

Dans sa séance du 21 juin 1955, le Conseil d'Etat a nommé : M. Marc Inäbnit, industriel au Locle, en qualité de président de la commission de l'Office économique cantonal neuchâtelois et de membre de la commission consultative pour les questions d'ordre économique, en remplacement de M. Henri Perret, décédé; M. Paul-Henri Lorimer, administrateur communal au Pâquier, aux fonctions de chef de la section militaire de ce lieu, en remplacement de M. Pierre Tripet, démissionnaire; M. Pierre Tripet, administrateur communal à Savagnier, aux fonctions de chef de la section militaire de ce lieu, en remplacement de M. Jean-Louis Amez-Droz, démissionnaire; M. Gilbert Mételle, sergent de gendarmerie au Locle, aux fonctions de chef de la section militaire de ce lieu, en remplacement de M. Jules Lachat, démissionnaire.

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Anniversaires de juin

Le principal, bien sûr, est celui de l'été. Cette longue journée du 21 juin qui, bien que prisonnière des immuables vingt-quatre heures, semble en franchir les bornes, ouvre la plus belle des saisons tout en annonçant le déclin des jours. C'est souvent ainsi dans la vie : à un moment où on touche au sommet, à la plénitude, déjà il faut en redescendre, déjà il faut y renoncer. Le point culminant des joies et des peines ne dure qu'un instant, et c'est sans doute bien ainsi.

Cependant, si les jours s'abrègent, « l'été » est là. Ces deux syllabes sonores qu'un beau livre de ce temps porte en titre, ouvrent toutes les perspectives de soleil, de vacances, de lumière et d'eau, de repos, de plage et de montagnes, de détente et de liberté. Trêve donc — autant que possible — de ce qui n'est pas absolument nécessaire, de toutes ces obligations que les hommes se sont forgées et qui ne s'accroissent qu'aux sombres jours d'hiver !

Mais l'été, dans sa chaleur enivrante, c'est aussi la saison des guerres. Qu'aucune saison n'accueille désormais ces malheurs ! Que cet été plutôt multiplie les chances de paix !

La fameuse phrase de l'homme du 18 juin 1940 (quinze ans déjà ! quinze ans seulement ! — C'est vrai si un anniversaire) n'est pas vraie seulement pour la France, mais pour tout le monde : « Le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ?... Non ! »

NEMO.

Sur le chantier d'Ebauches S. A.

Un ouvrier se fracture le crâne en faisant une chute

Hier matin, à 10 h. 45, un ouvrier, M. Georges Barbezat, qui travaillait sur un échafaudage dans le chantier d'Ebauches S. A., au faubourg de l'Hôpital, a fait une chute de 6 à 7 mètres, tombant sur la tête. Il a été immédiatement transporté à l'hôpital des Cadolles par l'ambulance de la police. M. Barbezat, qui souffre d'une fracture multiple du crâne, a subi une opération. Son état était hier soir stationnaire.

L'horloge florale genevoise a été construite à Neuchâtel

Au Jardin anglais de Genève, on peut admirer actuellement une très belle horloge florale qui a été construite à Neuchâtel par une fabrique spécialisée dans la production d'horloges électriques.

Cette horloge comporte une particularité remarquable : l'aiguille des secondes, bien que mesurant 2 m. 80 de longueur totale, est « sautante ». Ce mouvement donnerait naissance à des vibrations peu esthétiques s'il n'était « amorti » grâce à un dispositif spécial de conception nouvelle.

Le diamètre du cadran de cette horloge est d'environ 5 mètres; l'aiguille des minutes mesure au total 2 m. 80, mais ne pèse que 8 kg. 600. Celle des heures (2 m. 20) pèse 6 kg. 200.

Comme ces aiguilles tournent sur un plan presque horizontal et non vertical comme d'habitude, il a fallu apporter un soin particulier à leur construction, afin qu'elles soient aussi légères que rigides. On y est parvenu en s'inspirant de la construction des ailes d'avion.

Lausanne, simple course !

Un nommé G., qui était recherché pour vol par les autorités judiciaires vaudoises, a été arrêté hier en ville et conduit dans le canton voisin.

Au tribunal de police

Longue séance du tribunal de police hier, matin et après-midi. M. Philippe Mayor présidait, assisté de M. Monnier, commis greffier.

On appelle la cause d'H. O. Le prévenu prend place et le président lui rappelle une histoire de vol d'œufs pour laquelle il est poursuivi. O. ouvre de grands yeux. Il n'a pas connaissance de cette omelette illicite. Enfin, on constate que celui qui est assis est sourd et qu'il n'est pas O.

On a retrouvé par la suite dans les couloirs le vrai H. O. qui est condamné à 3 jours de prison avec sursis. Le faux O., qui est A. S., prévenu de voies de fait, bénéficie d'un arrangement. Par défaut, S. C. est puni de 10 jours d'arrêts pour violation d'une interdiction de fréquenter les auberges. Mlle R. C. est condamnée à 3 jours de prison avec sursis pour détournement d'objets saisis.

M. M., qui avait commis deux avortements, est condamné à un mois de prison sans sursis. Sa femme et sa belle-sœur écoperont chacune 10 jours de prison avec sursis.

R. M., prévenu d'outrage public à la pudeur, et P. M., prévenue d'injures, sont libérés.

Allait-on assister au jugement d'une affaire de « passage à tabac », sujet d'actualité à Genève, quand fut examiné le cas de M. M., poursuivi pour scandale et voies de fait sur la personne d'agents de la police locale ? M. s'était bagarré avec des consommateurs, le 10 avril, dans un établissement public. La police fut appelée et, M. étant sorti, elle le cueillit à l'Écluse. Les agents l'emmènerent au poste non sans rencontrer de la mauvaise volonté. Là, ils le fouillèrent tandis qu'il se débattait. Il donna un coup de tête sur le nez d'un des gardiens de l'ordre. Le défenseur s'est demandé si ces deux opérations étaient opportunes et a souligné que la police

Concert public

Voici le programme du concert que la fanfare de la Croix-Bleue donnera mercredi soir au quai Osterwald, sous la direction de M. W. Kränzhölz :

- 1. « Salut au Simmental », marche, von A. Bauer; 2. « Les adieux du berger », M. H. Forster; 3. « Le pluribus unum », marche, Fred Jewell; 4. « Capriccio », ouverture, v. A. Hager; 5. « Au pays natal », marche, H. Renz; 6. « Festa di campagna », ouverture, v. Filipa; 7. « Gruss aus Herisau », marche, Willy Müller.

Viste d'un Chœur d'Eglise de Neuchâtel à Fribourg

Pour renforcer les liens qui unissent les paroisses réformées de Fribourg et de Neuchâtel, le Chœur mixte de la Madelière, à l'occasion de sa course annuelle, s'est arrêté dimanche matin à Fribourg, où il a participé, par deux chants, au culte de la paroisse réformée française qu'a présidé le pasteur André Junod, de Neuchâtel.

Le chœur, qui était dirigé par M. Joseph Bricola, a poursuivi sa route par Gruyère et Romont, au cours d'une journée tout à fait réussie.

VIGNOBLE

AREUSE

Propos de solstice

De notre correspondant :

Les fenaisons. — Elles touchent à leur fin. Elles auront duré longtemps, plus que d'habitude, en raison du temps peu favorable. Ces derniers jours, par contre, mêlés de soleil et d'averses, ont été propices aux cultures et la campagne a fort belle apparence.

La vigne, très en retard en mai, s'est mise à pousser comme une folle, de sorte que les attaches pourront se faire en temps normal. Elle a poussé si fort que pas mal de grappes, sous l'afflux de la sève, se sont muées en vrilles, en « fourchettes » comme disent les vignerons. Il en reste pourtant, surtout dans les parcelles de très bon plant, où la perspective est bonne. Dans l'ensemble, sortie de moyenne plutôt faible, mais qui suffira si l'été, et surtout l'époque prochaine de la floraison se montrent propices.

On construit. — Après un bref temps d'arrêt, la construction a repris dans le quartier de Bel-Air. Deux bâtiments, dont un de six appartements, sont en chantier et on en prévoit, paraît-il, d'autres. En outre, la commune de Boudry, avec l'appui de la Compagnie des tramways, édifie en ce moment la petite vespasienne réclamée depuis longtemps par les usagers de la station. Une cabine téléphonique complètera sous peu l'équipement du lieu.

Pendant que nous en sommes aux travaux de l'édilité, notons encore la mise sous câble d'un tronçon de la ligne aérienne d'électricité, ainsi que le roulage actuellement en cours du chemin conduisant à l'ancien port.

Le port aujourd'hui est intégré à la plage dont l'aménagement se poursuit. On y a réparé les murs, arrangé les talus; on a extirpé dans une partie du bois broussaillés, lianes et détritus; on a amené l'eau courante, construit local de douches et W.-C. Telle qu'elle est, la plage sera sans doute le rendez-vous de moult baigneurs et campeurs.

Avec les beaux jours, le chemin du lac va connaître une intense animation. Les gens de la montagne qui, pour le week-end, descendent de Bôle ou de Chambrélin, paquets complets sur le dos, vont reprendre leur procession coutumière aux heures des trains. Le parler sonore des gens de la « Tchaou » s'entendra de nouveau jusqu'à l'automne. Alternant avec les idiomes divers des nombreux hôtes de la maison de retraite de Grandchamp, il donne à notre modeste voie une allure passagère et nullement antipathique de convoi des villes à la mode.

A cette occasion, il est peut-être utile de rappeler que le dit chemin est interdit le dimanche à la circulation automobile; mais qu'il est ouvert aux chauffeurs non avertis sur une « voie-face » devant le disque ou, à défaut, une contravention.

CORTAILLOD

Un geste apprécié

(c) Pendant le mois de juin, l'« Union instrumentale » donne tous les mercredis soirs un concert dans un des quartiers du village.

La population est reconnaissante à nos musiciens de cette aimable attention.

n'a pas des pouvoirs aussi étendus qu'elle le pense. En l'espèce, M. aurait été malmené, et incarcéré sans nécessité. Un des agents, entendu comme témoin, a déclaré qu'il n'avait fait qu'obéir aux ordres, et qu'il n'avait pas malmené l'accusé.

Le tribunal a condamné finalement M. à 5 jours de prison réputés subis par la préventive et à 95 fr. de frais, reconnaissant implicitement que les agents n'avaient pas dépassé les bornes.

Le tribunal a prononcé le huis clos pour examiner une affaire de colombie, éventuellement de faux témoignage, dans laquelle était impliquée Mme B.P. qui aurait répété devant des tiers des propos tenus par Mme L. et qui aurait fait une fausse déclaration, toujours au sujet de Mme L., dans un procès civil. Le jugement sera rendu la semaine prochaine.

Enfin, le tribunal s'est occupé du cas de B. B., prévenu d'insoumission à une décision de l'autorité.

B., qui était chauffeur de taxi, avait signé il y a deux ans environ un contrat avec un autre chauffeur de taxi, contrat par lequel il s'engageait à ne pas faire concurrence à ce dernier pendant dix ans. B. avait reçu contre cette promesse une somme d'argent. Or, en février de cette année, B. fut employé comme chauffeur dans une entreprise de taxis de Neuchâtel. L'autre chauffeur, partie au contrat, porta plainte sur le plan civil contre B. et demanda au Tribunal cantonal de prendre une ordonnance de mesures provisoires interdisant à B. de déployer toute activité quelconque dans une entreprise de taxis du district de Neuchâtel. L'ordonnance fut rendue, mais B. continua à travailler, mais plus comme chauffeur, dans l'entreprise, ce qui provoqua le dépôt d'une plainte pénale contre lui. Le jugement sera rendu à huitaine.

VAL-DE-RUZ

Un cas d'ivresse au volant devant le tribunal de police

(sp) Le Tribunal de police du Val-de-Ruz a siégé mardi, sous la présidence de M. P. Brandt, assisté de M. J.-P. Gruber, substitut-greffier.

Le dimanche 27 mars, Théo Schär, monteur-électricien, de Villeret, s'était laissé aller à consommer des boissons alcooliques plus que de raison, à la suite d'une déception amoureuse. Circulant de Villeret en direction du Val-de-Ruz, il risqua déjà, au Pâquier, tenant la gauche de la chaussée, de renverser la gardienne d'un troupeau; celle-ci, d'un saut de côté, évita l'accident. Un peu plus loin, entre le Pâquier et Villiers, ce fut au tour d'un cycliste d'être dangereusement atteint; enfin, à Dombressan, S. chassa une voiture, arrêtée en bordure de route. La police fut avisée. L'agent constata l'état d'ivresse manifeste du prévenu; la prise de sang révéla une alcoolémie de 2,80‰.

Théo Schär est condamné à une peine ferme de 7 jours d'emprisonnement, le sursis ne pouvant lui être accordé; il paiera en outre 40 fr. d'amende et 128 fr. 90 de frais.

RÉGIONS DES LACS

Une ferme en feu à Kallnach

La grange et la maison d'habitation détruites

(c) A Kallnach, près d'Aarberg, un incendie a éclaté lundi après-midi dans la ferme de la famille Brunisholz. Ayant trouvé dans le foin un aliment facile, le feu prit rapidement d'énormes proportions et détruisit entièrement la grange et la maison d'habitation, malgré la prompte et énergique intervention des pompiers. Le bétail a pu être sauvé.

BIENNE

Un enfant, victime de la route, succombe à l'hôpital de Biemme

(c) Nous avons relaté le grave accident survenu à Täuffelen où un motocycliste renversa le petit Hans-Peter Marbot, âgé de 4 ans, qui circulait avec son tricyle. Or, l'infortuné bambin, atteint d'une fracture du crâne, vient de décéder à l'hôpital de Biemme.

Un cheval s'emballé

(c) Mardi après-midi, un cheval a pris le mors aux dents et est allé se jeter contre une auto stationnée à la rue de l'Hôpital. Cette échappée ne se solda heureusement que par des dégâts matériels.

Les entreprises industrielles et les personnes qu'elles occupent

(c) La ville de Biemme compte au total 249 entreprises industrielles occupant 12,210 personnes (7859 hommes et 4351 femmes). Leur répartition est la suivante : horlogerie et bijouterie 110 (6392 personnes, soit 2746 hommes et 3646 femmes); machines, appareils et instruments 40 (2339 personnes); métallurgie 40 (1935); industrie du bois 20 (380); imprimerie et industries annexes, reliure 13 (556); habillement, lingerie 6 (138); industrie du cuir et du caoutchouc 5 (74); instruments de musique 4 (122); terre et pierre 4 (53); électricité, gaz, eau 2 (73); industrie du papier 2 (48); industrie chimique 1 (73); objets d'équipement 1 (22); alimentation, boissons, tabac 1 (5).

Précisons que ces chiffres (qui proviennent du recensement des exploitations soumises à la loi sur les fabriques, organisés par l'office municipal de statistique) ne comprennent ni l'industrie du bâtiment, ni le commerce.

Le nombre des chômeurs a été en 1954 au maximum de 64 au mois d'août. C'est peu, comparativement aux 20,000 salariés que compte la ville de Biemme.

Signalons également que notre cité a offert l'an passé du travail à 3500 étrangers qui ont été occupés principalement dans l'industrie du bâtiment, l'économie domestique et l'hôtellerie.

Rédacteur responsable : R. Braichet
Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel

MORAT

Bubenberg est remonté à la colonne

(sp) La statue d'Adrien de Bubenberg, qui se trouvait sur la fontaine de la place des Ecoles, de Morat, avait été renversée et fracassée, dans la nuit du 2 au 3 décembre 1953. Elle a été reconstituée par M. Willy Burla, de Morat, et a été replacée sur son socle.

Rappelons que c'est en 1850 que la première statue avait été érigée, à la suite d'une souscription publique sur l'initiative du préfet de l'époque, Jean-Frédéric Engelhart. Ce dernier fut conseiller national de 1854 à 1860. La statue était l'œuvre d'un sculpteur de Fribourg, du nom de Kessler.

ESTAVAYER

Ceux qui s'en vont

(sp) A Estavayer est décédé, à l'âge de 70 ans, M. Charles Duruz, qui fut au service des chemins de fer fédéraux durant quarante-cinq ans. Il avait pris sa retraite en 1944. Il avait été chef à la gare des marchandises de Romont, puis à celle de Fribourg.

Il occupa divers postes à Serrières et aux Verrières.

YVERDON

Au tribunal correctionnel

(c) Vendredi dernier, le tribunal correctionnel de district, que présidait M. Olivier Cornaz, a condamné par défaut un domestique de campagne italien, L. S., né en 1928, à 10 jours d'emprisonnement sous déduction de 3 jours de détention préventive avec sursis pendant deux ans et aux frais pour faux témoignage. Lors de l'audience du 15 octobre 1954, dirigée contre R. pour lésions corporelles par négligence, le prévenu avait déclaré faussement qu'il avait aidé à transporter le blessé, A. M., au bord de la route. Le tribunal a donné acte à ce dernier de ses réserves civiles et lui a alloué 200 fr. à titre de frais d'intervention pénale.

AUX MONTAGNES

LE LOCLE

Un chauffard de 16 ans

Dans la nuit de samedi à dimanche, des passants attardés qui se trouvaient près du temple allemand aperçurent une auto roulant à la rue du Marais à une allure folle. Au moment de s'engager dans la rue M.-A.-Calame, le bolide se mit à zigzaguer dangereusement, passant d'un trottoir à l'autre, lesquels portèrent les traces des roues qui, en frottant le granit, faisaient jaillir des étincelles.

La machine allait si vite que personne ne put relever son numéro. Un agent de service réussit à la repérer stoppant devant un établissement public. Elle était conduite par un jeune homme de 16 ans, lequel ne possède pas de permis de conduire et pilotait une machine qui ne lui appartenait pas. Contravention a été dressée, naturellement.

LA CHAUX-DE-FONDS

Automobile retrouvée

(c) Dans la nuit du 15 au 16 juin, il avait été dérobé une automobile portant les plaques neuchâteloises 4816, dans un garage de la Chaux-de-Fonds.

Cette voiture a été retrouvée abandonnée mardi matin, à la rue du Commerce. Le ou les voleurs n'ont pas encore été identifiés. La sûreté poursuit son enquête.

L'assemblée générale de « Pro Ticino »

L'association « Pro Ticino », qui groupe environ 5000 Tessinois, répartis dans 89 sections dont 10 à l'étranger, a tenu son assemblée générale samedi et dimanche, à la Chaux-de-Fonds.

Samedi soir, après de longs débats sur des questions administratives, le conseiller fédéral M. Lepori a été proclamé membre d'honneur.

Dimanche matin, par un beau soleil, les congressistes ont visité la ville et ses environs à Tête-de-Ran où un vin d'honneur a été offert par le Conseil d'Etat.

L'assemblée coïncidant avec le quarantième anniversaire de la section de la Chaux-de-Fonds, il a été procédé avant le déjeuner, dans la grande salle de l'ancien stand, à l'inauguration d'une nouvelle bannière.

Après le repas, plusieurs allocutions ont été prononcées pour célébrer la belle activité de « Pro Ticino », qui entretient dans le cœur des Tessinois le culte de la patrie. Prirent tour à tour la parole MM. Marco Galli, président du comité d'organisation, Adolfo Janner, conseiller d'Etat tessinois, Edmond Guinand, président du gouvernement cantonal, Gaston Schilling, président du Conseil communal, Flaminio Scala, délégué de la section de Buenos-Aires, et Franco Pumagalli, président central.

Cette belle assemblée, qui groupa environ 250 délégués, s'est terminée par le chant de l'hymne national.

Une intéressante invention

Un horloger complet, autodidacte mais très versé dans les mathématiques et l'astronomie, a mis au point la première « règle à calcul astronomique » qui permet de vérifier automatiquement et sans calcul la position de tous les astres, étoiles, planètes, soleil, lune, l'heure de leur lever et de leur coucher, et ceci de n'importe quel point du globe terrestre.

L'inventeur, M. Xavier Theurillat, qui a travaillé deux ans à son instrument, a déjà à son actif un certain nombre de brevets horlogers. La fabrication de cette règle à calcul est extrêmement simple.

Exposition lithographique au Musée des beaux-arts

Le Musée des beaux-arts de la Chaux-de-Fonds organise dès lundi et jusqu'au 30 septembre une exposition de l'œuvre lithographique complète de Georges Desoussy, le regretté peintre chaux-de-fonnier mort prématurément il y a trois ans.

Cette œuvre, l'une des plus importantes de noir et blanc en Suisse, se monte à quelque soixante-dix planches. En même temps, l'œuvre gravée du peintre vaudois Félix Vallotton est présentée.

VALLEE DE LA BROYE

PAYERNE

Séance du Conseil communal

(c) Au cours d'une séance au Conseil communal, le conseiller M. A. Cornu a donné connaissance d'une lettre d'une fabrique de conserves, avec laquelle des pourparlers ont eu lieu pour la construction d'une usine à Payerne. Malgré les offres de la municipalité, la fabrique a choisi Estavayer.

VAL-DE-TRAVERS

SAINT-SULPICE

Aimable attention

(c) Un groupe de la Jeune Eglise, qui avait dimanche sa fête, à Couvet, est venu, après le culte, apporter un message évangélique et chanter auprès de notre vénéré doyen, M. Bourquin, de la Doux.

LES BAYARDS

Beau travail de nos luthiers jurassiens

Il existe, aux Bayards, une famille de luthiers qui construisent depuis des décennies d'admirables violons qui commencent à avoir une excellente réputation dans le monde musical.

Ces artisans viennent de réaliser un beau travail : ils ont reconstruit la vieille à roues, instrument du dix-septième siècle, qui unit les sons du violon à ceux du piano, et permet des accompagnements divers grâce à la roue et à la mouche.

Il paraît que Marie Stuart, l'infortunée reine d'Ecosse, en jouait à ravir. Les airs anciens ressuscitaient, grâce à celle vieille, de miraculeux façon.

LES VERRIERES

Classement des chars du cortège historique

Le comité d'organisation du bicentenaire de l'Abbaye des Verrières — dont nous parlons en page intérieure — avait organisé un concours, doté de 575 fr. de prix, pour les chars participant au grand cortège historique de l'après-midi. Ce sont les spectateurs eux-mêmes qui étaient appelés à indiquer leur choix sur un bulletin « ad hoc ».

Le dépouillement de tous ces coupons a permis d'établir le palmarès que voici :